

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit VELOPEX READY TO USE FIXER

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réservé aux utilisateurs professionnels. Produit chimique photographique.

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Medivance Instruments Ltd.  
Barretts Green Road  
Harlesden  
London  
NW10 7AP  
T +44 (0) 20 8965 2913  
F +44 (0) 20 8963 1270  
enquiries@velopex.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

020 8965 2913

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H319 Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

### 2.3 Autres Informations

Propriétés affectant la santé Peut provoquer une irritation cutanée et oculaire. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut être nocif par ingestion

Propriétés environnementales Aucun(e) connu(e).

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Mélange

Nom chimique	Pour cent en poids	EC (EINECS N°)	Classification selon le règlement (CE) n.1272/2008[CLP]
Acide acétique	<1.0%	200-580-7	Danger Skin Corrosive Cat.1A; H314
Borate de sodium	<1.0%	215-540-4	Reproductive toxicity Cat.1B; H360FD
Sulfate d'aluminium	1-2%	233-135-0	Danger Serious eye damage Cat.1; H318
Thiosulfate d'ammonium	10-15%	231-982-0	Not classified
Sulphite de Sodium	1-2%	231-821-4	Not classified

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Contact cutané	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	NE PAS faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin si nécessaire.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux Irritation.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Agent chimique sec. Mousse.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucune information disponible

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger spécial

Les résidus séchés du produit peuvent agir comme réducteur. Réagit violemment avec des oxydants. Peut provoquer un échauffement et une ignition spontanés quand absorbé sur un matériau poreux (ex: chiffon, papier, sciure, coton, vêtement).

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipement de protection individuel, voir section 8. Mettre en place une ventilation adaptée. Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13).

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger - Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Mettre en place une ventilation adaptée. Se laver soigneusement après toute manipulation.

Prévention des incendies et des explosions - Éviter tout contact avec des comburants.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de stockage - Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

Matières à éviter - Acides. Bases fortes. Oxydants. Composés halogénés. Hypochlorite de sodium.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)      Produit chimique photographique.

Scénario d'exposition                Aucune information disponible.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	STD	TWA - 8 Hrs		STEL - 15 Min		Notes
ACETIC ACID (ROYAUME UNI)	WEL		10 ppm		15 ppm	
ACIDE ACETIQUE (FRANCE)				25 mg/m <sup>3</sup>	10 ppm	

WEL = Workplace Exposure Limit

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle. Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet. Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures techniques      Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Équipement de protection individuelle



Informations générales	Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée
Protection respiratoire	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire agréé NIOSH/MSHA. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.
Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de protection.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. vêtements étanches.
Protection des mains	Gants imperméables. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu.
Autres équipements de protection	S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.
Mesures d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Odeur	Ammoniac
Couleur	Incolore	Seuil olfactif	Aucune information disponible
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques/ - Méthode</b>	
pH	4.5	Aucune information disponible	
Point/intervalle de fusion:		Aucune information disponible	
Point de congélation:		Aucune information disponible	
Point/intervalle d'ébullition	> 100 °C	Aucune information disponible	
Point d'éclair		Aucune information disponible	
Taux d'évaporation		Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)		Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible	
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible		
Pression de vapeur		Aucune information disponible	
Densité de vapeur		Aucune information disponible	
Densité	1.092	Aucune information disponible	
Densité relative		Aucune information disponible	
Hydrosolubilité	Complètement soluble	Aucune information disponible	
Solubilité dans d'autres solvants		Aucune information disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau		Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune information disponible	
Température de décomposition		Aucune information disponible	
Viscosité :		Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible		
Propriétés comburantes	Aucune information disponible		

### 9.2 Autres informations

Densité apparente      Aucune information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. Libère du dioxyde de soufre au contact des acides forts. Le contact avec l'hypochlorite de sodium (eau de Javel) peut produire de la chloramine (gaz toxique). Au contact de bases fortes, de l'ammoniac est libéré.

### 10.4 Conditions à éviter

Ne pas congeler. pH extrêmes.

### 10.5 Matières incompatibles

Acides. Bases fortes. Oxydants. Composés halogénés. Hypochlorite de sodium.

### 10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Ammoniac. Chloramine. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote (NOx).

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

#### Informations sur le produit

Inhalation	Risque d'étouffement, d'oppression poitrinaire, de troubles stomacaux, d'urticaire, d'évanouissement, de faiblesse et de diarrhées chez certains individus asthmatiques ou sensibles aux sulfites. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut être nocif par inhalation.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire
Contact cutané	Peut provoquer une irritation.
Ingestion	Peut être nocif par ingestion. Risque d'étouffement, d'oppression poitrinaire, de troubles stomacaux, d'urticaire, d'évanouissement, de faiblesse et de diarrhées chez certains individus asthmatiques ou sensibles aux sulfites

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Thiosulfate d'ammonium	> 2000 mg/kg ( Rat )		
Acide acétique	3310 mg/kg ( Rat )	1060 mg/kg ( Rabbit )	11.4 mg/L ( Rat ) 4 h Inhalation LC50 Rat 11.4 mg/L 4 h (Source: NLM_CIP)
Sulfite de sodium	820 mg/kg ( Rat ) Oral LD50 Rat 820 mg/kg (Source: IUCLID)		22 mg/L ( Rat ) 1 h Inhalation LC50 Rat >22 mg/L 1 h (Source: IUCLID)
Borate de sodium	2660 mg/kg ( Rat ) Oral LD50 Rat 2660 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)	2000 mg/kg ( Rabbit ) Dermal LD50 Rabbit >2000 mg/kg (Source: IUCLID)	

Nom chimique	Autres informations utiles
Acide acétique	Irritation oculaire sévère Irritation cutanée sévère Une surexposition aiguë à des concentrations atmosphériques extrêmement élevées d'irritants respiratoires a été associée au développement d'un syndrome réactionnel des voies respiratoires qui s'apparente à l'asthme chez les individus sensibles. Des concentrations atmosphériques extrêmement élevées ne sont pas produites au cours de conditions normales d'utilisation, mais peuvent survenir à la suite d'un déversement. Le potentiel de produire des concentrations atmosphériques extrêmement élevées à la suite d'un déversement dépend de facteurs physiques tels que la concentration de la solution, le volume du déversement, l'étendue de la surface du déversement, la grandeur de la pièce où a eu lieu le déversement et le taux de renouvellement d'air dans la pièce.
Sulfite de sodium	Pas d'irritation de la peau Irritation oculaire légère
Borate de sodium	D'après des études d'ingestion à doses répétées sur l'animal, peut provoquer des effets indésirables sur la reproduction et le développement. Cependant, les doses administrées sont plusieurs fois supérieures à celles auxquelles les êtres humains sont normalement exposés

### Toxicité chronique

Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.
sensibilisation	Aucune information disponible.
toxicité pour la reproduction	Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné. Cependant, d'après les données disponibles, les effets du produit sur la reproduction ne devraient pas donner lieu à classement.
Effets sur certains organes cibles	YEUX. peau. Système respiratoire. Dents.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Effets écotoxicologiques	L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.
Informations sur le produit	Aucune information disponible.

### Informations sur les composants

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
ACIDE ACÉTIQUE		75: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 static 79: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 static	65: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50 Static
BORATE DE SODIUM	2.6 - 21.8: 96 h <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> mg/L EC50 static 158: 96 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> mg/L EC50	340: 96 h <i>Limanda limanda</i> mg/L LC50	1085 - 1402: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L LC50

Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Aucune information disponible.
Informations sur le produit	

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Présumé facilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune information disponible.

Coefficient de partage : Aucune information disponible  
n-octanol/eau

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Nom chimique	log POW
Acide acétique	- 0.31

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Cette information est fournie pour aider les utilisateurs à une élimination appropriée des bains prêts à l'emploi préparés et utilisés.

Bain prêt à l'emploi	Les déchets de l'industrie photographique sont, actuellement, classés comme dangereux par la Directive européenne 91/689/CE. Le code déchet est 09 01 04 Bains de fixation. Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales et principes s'appliquant à ce type de déchets. Consulter une société agréée pour la collecte et l'élimination des déchets photographiques.
Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Récipients vides	Les flacons et récipients entièrement vidés, après rinçage de préférence trois fois avec de petites quantités d'eau peuvent être revalorisés ou éliminés comme des déchets industriels non dangereux. A chaque fois que cela sera possible, minimiser les déchets en utilisant l'eau de rinçage pour préparer le bain prêt à l'emploi. Le code déchet est 15 01 02 Emballages en matières plastiques.
Emballages contaminés	Les déchets d'emballage contaminés par des résidus dangereux devront être éliminés en tant que déchets dangereux. Dans ce cas, le code déchet devient 15 01 10 Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations données ci-dessous sont fournies pour vous aider dans votre documentation. Elles peuvent compléter celles portées sur l'emballage. L'emballage de votre produit peut indiquer une version différente d'étiquetage en fonction de sa date de fabrication. Suivant les quantités des emballages intérieurs et les instructions d'emballage, il peut être soumis à des exceptions réglementaires spécifiques. Consulter l'emballage du produit pour plus de renseignements

<u>IMDG/IMO</u>	Non réglementé	<u>OACI/IATA</u>	Non réglementé
14.1. ONU/n° d'identification	Non réglementé	14.1. ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition	Non réglementé	14.2. Nom d'expédition	Non réglementé
14.3. Classe de danger	Non réglementé	14.3. Classe de danger	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage	Non réglementé	14.4. Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5. Polluant marin	Aucun(e)	14.5. Code ERG	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)	14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)
<u>ADR/RID</u>	Non réglementé		
14.1. ONU/n° d'identification	Non réglementé		
14.2. Nom d'expédition	Non réglementé		
14.3. Classe de danger	Non réglementé		
14.4. Groupe d'emballage	Non réglementé		
14.5. Code de classification	Aucun(e)		
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)		

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Éléments d'étiquetage SGH

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Issued By Chemistry Manager

Date de révision 23/01/2017

Révision GHS1/fr

### Hazard Statements In Full

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

### Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte